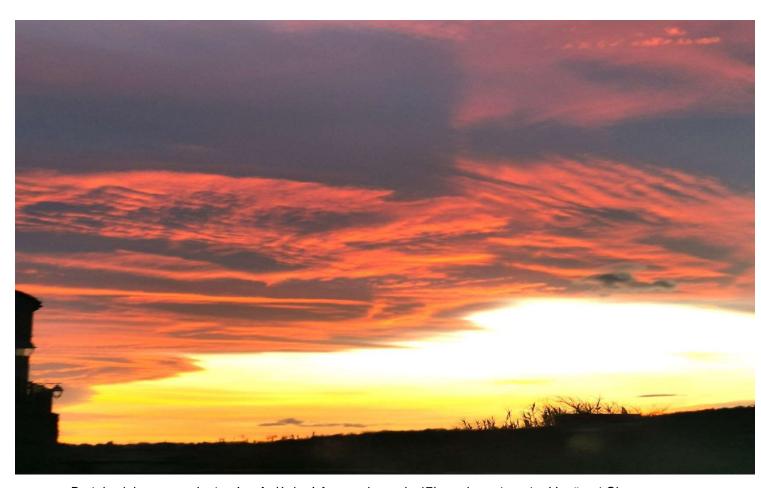


Lou Tchaouvel

Bulletin municipal N° 87 - Septembre 2024

LE MOT DU MAIRE



De tels ciels ne se voient qu'en Ardèche! Aux environs de 17h sur la route entre Vogüe et Chauzon

La saison estivale se termine. L'été a été chaud, très chaud comme les années précédentes. La chaîne d'entraide et de surveillance auprès des plus fragiles de notre commune a bien fonctionné. Quelques bénévoles se sont relayés pour prendre de leurs nouvelles et vérifier que la chaleur ne les incommodait pas trop et qu'ils s'hydrataient.

Un tour des campings a confirmé que la saison, qui a démarré fort tard, a été à la hauteur des espérances.

Suite au départ de notre secrétaire qui poursuit sa carrière à la Région, Mme Nathalie Martin Farineau (précédemment à la mairie de Rosières) a intégré notre mairie en tant qu'Adjointe administrative territoriale principale de 1ère classe le 9 septembre 2024. Nous voulons croire que vous lui réserverez le meilleur accueil.

Les horaires de la mairie restent inchangés. Adresse courriel : secretariat@chauzon.fr

TRAVAUX

SFRA

Les travaux de **remplacement des canalisations des eaux usées** en cœur de village ont repris début septembre. Ils devraient être achevés au plus tard fin octobre.

Ils génèrent quelques désagréments et des difficultés d'accès rues de la Calade et de la Chareyrade, au Caladou et place de la Remon. Nous vous prions de nous en excuser.



Le cheminement entre le boulodrome et le futur parking en sortie du village a été aménagé de sorte que les riverains ne soient plus importunés par la cohorte de voitures qui se garaient sur le bas-côté.



Comme prévu, 3 tables de pique-nique ont été installées sur le terrain attenant au parking des Blâches et une table place du Coulet.



Elles ont toutes été bien appréciées cet été et cet automne elles ont permis aux employés de Rampa-TP de déjeuner dans de bonnes conditions.

COMMEMORATIONS

Deux dates qui ne sont jamais oubliées.



Le 6 juin au Monument aux Morts de Chauzon



Le 29 août à Ruoms, commémoration de la libération.

Repas des chasseurs

Le samedi 6 juin 2024, comme chaque année, les chasseurs nous ont préparé des sangliers à la broche.

Succès assuré!



NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 5 octobre, rendez-vous pour un café à 9h à la mairie pour constituer les équipes de nettoyage d'un chemin. Les courageux bénéficieront d'un déjeuner offert par la municipalité.

Samedi 19 octobre à 17h, « **Castagnade** » à la mairie. Les bonnes volontés qui peuvent nous aider à fendre les châtaignes avant cuisson seront les bienvenues à 15h30.

Samedi 26 octobre à 18h, **accueil des nouveaux résidents** pour un apéritif dans la salle polyvalente de la mairie. Les responsables des associations chauzonnaises sont cordialement invités à se joindre à nous.

Vendredi 8 novembre à 18h, **projection du film « Vol noir »** dans la salle polyvalente de la mairie en présence de la réalisatrice, Michèle Young. Ce film a déjà été projeté au centre de congrès de la grotte Chauvet 2.

Petit résumé

Un film mémoriel autour de la station radar Alligator 2 située entre Saint Remèze et Bidon. Ce documentaire retrace la vie difficile des habitants sous l'occupation. Après une tentative de construction sur la commune de Lagorce dont il ne reste que le socle en béton et divers bâtiments réservés aux troupes, la station radar de Saint Remèze a été construite le premier semestre 1944. Ce site n'a été opérationnel que quelques jours avant le débarquement de Provence, la garnison allemande comptait une centaine d'hommes. De nombreux reméziens furent réquisitionnés pour le transport du matériel et de l'eau.

Certaines scènes de la vie rurale peuvent choquer les plus jeunes, nous recommandons ce film aux plus de 14 ans.

Lundi 11 novembre à 11h, commémoration au Monument aux Morts de Chauzon.

Samedi 16 novembre à 17h, **Si Chauzon m'était conté**. Nous préparons cette soirée souvenirs et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. Confiez-nous vos photos et textes d'autrefois (photocopies uniquement). Venez nous raconter quelques histoires du passé. Contact : Joëlle Vielfaure au 06 88 73 83 85.

Samedi 30 novembre, **Journée des talents**. Venez présenter vos créations : peinture, sculpture, patchwork, tout l'artisanat et tout votre savoir-faire. Contact : Joëlle Vielfaure au 06 88 73 83 85.

Vendredi 6 décembre à 18 h, Noël des enfants.

Mercredi 11 décembre à 12h, repas des anciens dans la salle polyvalente de la mairie.

Samedi 11 janvier 2025, **Vœux du Maire** dans la salle polyvalente à 17h. Les galettes et des boissons vous seront offertes pour l'occasion.

CET ETE A CHAUZON

Les Chaudonnes

Paëlla



Le samedi 10 août, une trentaine de personnes ont pu déguster la délicieuse paëlla préparée par Joëlle, présidente de l'association Les Chaudonnes. Ambiance festive et conviviale. Merci aux Chaudonnes.



Copyright Marie-Reine Barthe

Marché des producteurs

Tout l'été, chauzonnais et estivants ont pu profiter du marché des producteurs qui s'est tenu place des Blâches : fruits et légumes, huile d'olive, miel et crème de châtaignes, pains, le tout en musique.

Retour en images.



Pains spéciaux et viennoiseries



Huile d'olive, fruits et légumes



Miel, crème de marron et bières artisanales



Le tout en musique

FESTIVITES PASSEES

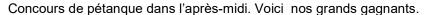
Journée champêtre

Samedi 14 septembre, plus de 100 personnes se sont réunies pour notre Journée champêtre annuelle au camping municipal. Grillades et boissons fournies par la municipalité, entrées et desserts apportés par les participants. Une grande journée qui, malgré le vent, s'est prolongée jusqu'à 22h avec un dîner jambon/œuf très apprécié.

Un grand merci à tous les volontaires (résidents et membres du conseil municipal) qui, pendant 3 jours, nous ont aidés à la préparation puis au rangement. Merci également à ceux qui nous ont remis des lots pour le concours de pétanque.

Un diaporama d'autres photos prises lors de cette journée est disponible sur le site de la commune (chauzon.fr) dans la rubrique Découvrir – Vie locale – Journée champêtre.







COTE NATURE

Transhumance

En juin, notre berger a pris la route pour emmener ses moutons en montagne. Nous étions là pour le saluer.



Les brebis de Chauzon vont bientôt revenir et avec elles les agneaux ! Pensez à réserver dès maintenant ! (Quantité/Date) de préférence par texto au 06 76 99 15 37 ou 06 79 94 03 81. Agneau (16-18kg) ou demi-agneau (8-9 kg) découpé, en caissette. Livraison les vendredis après-midi .Vente saisonnière octobre/novembre.

COTE CULTURE

Concert des quartiers d'hiver de Labeaume en musique

Nous avons pris contact avec Labeaume en musique afin d'organiser un concert dans l'église de Chauzon. Compte tenu de leur agenda très chargé, ce ne sera malheureusement pas possible avant septembre 2025!. C'est loin, très loin et nous vous en reparlerons en temps et en heure.

L'intégralité de la programmation 2024/2025 sur https://labeaume-musiques.fr/saison-2024-2025/

Ciné7

Le programme du cinéma s'améliore de mois en mois. C'est une chance pour nous d'avoir un tel lieu si près de chez nous. Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la commune **chauzon.fr** dans la rubrique Agenda.

YOGA ET QI GONG

Les cours ont repris dans la salle polyvalente.

Qi Gong les mardis de 18h 30 à 20h (2 essais gratuits).

Contact: Véronique Juin au 06 51 41 76 50 ou par mail veronique.juin@free.fr

Yoga les jeudis à 18h.

Contact Florian Ortin au 06 28 32 28 72 ou par mail florian.ortin@gmail.com

ON VA DANSER A CHAUZON



Aurélie Delon* propose tous les jeudis de 18h30 à 20h un cours de danse contemporaine dans la salle polyvalente.

Toutes les infos sur le site de la commune dans la rubrique Actualités.

Contact: 06 50 42 77 09 ou par mail à l'adresse: aureli.delon@gmail.com

*aucun lien de parenté avec notre Maire

ENVIRONNEMENT

Elagage et débroussaillement

On entend par débroussaillement les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal. Afin de se prémunir des feux de forêts et incendies, les propriétaires sont tenus d'effectuer les travaux de débroussaillage comme le précise l'article du code forestier L 321-5-3-1.

Schéma des dimensions de terrains à débroussailler :



Dans le cas où les services compétents constatent la défaillance du propriétaire face à ces obligations, il lui est adressé un avertissement écrit. Si dans un délai de deux mois, rien n'a changé, un procès-verbal peut être dressé et la commune peut pourvoir d'office aux travaux nécessaires au respect de cette loi et en faire supporter les charges au propriétaire concerné.

La zone à débroussailler s'étend sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, chantiers travaux, et installations de toute nature ainsi que sur une bande de 10 mètres de part et d'autre de l'emprise des voies privées donnant accès à ces constructions.

Les travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire de la construction ou voie d'accès concernées, y compris si la zone dépasse les limites de son terrain.

Toutefois, le brûlage des végétaux sur pied dans le cadre des obligations légales de débroussaillement est interdit. Ces « déchets verts » doivent être portés à la déchetterie.

Nous sommes régulièrement interpellés par des chauffeurs de poids lourds et les propriétaires de campings lors de livraison de mobil-homes, qui se plaignent de dégradations sur le matériel dues aux arbres qu'ils percutent sur leur passage, en particulier sur la Route des Gras, du croisement avec la Route des Blâches jusqu'à la limite nord de la commune de Chauzon (sur le plateau des Gras).

Dans ce contexte, en vertu de mon pouvoir de police, je demande à tous les propriétaires concernés, de bien vouloir procéder à l'élagage des arbres qui débordent sur le domaine public routier.

J'attire votre attention sur le fait qu'un accident engagerait la responsabilité du propriétaire en application des articles 1241 et 1242 du Code Civil :

« Article 1241 : Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

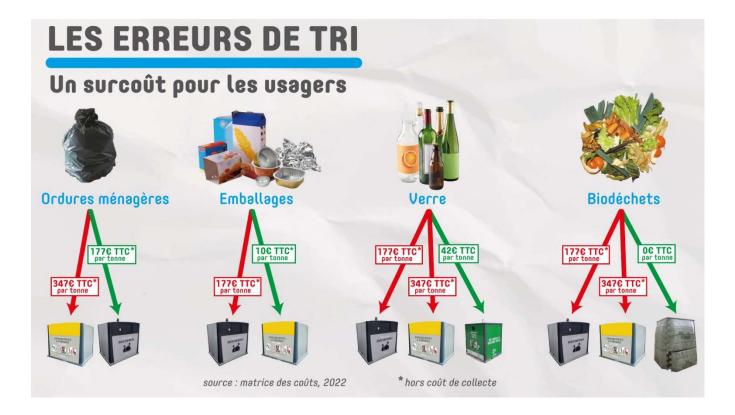
Article 1242 : On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. »

Tri sélectif

Depuis quelques années déjà, nous trions nos ordures ménagères, emballages et verres. Nous devons poursuivre notre effort et veiller à ne pas faire d'erreurs de tri qui génèrent des refus dans les centres de tri et engendrent des surcoûts pour la collectivité.

Aller à la déchetterie n'est pas, je vous l'accorde, une balade de plaisir, mais c'est une démarche citoyenne que nous devons tous intégrer dans nos modes de fonctionnement.

Nous retrouvons encore bien trop souvent dans les bacs jaunes du polystyrène, qui doit aller en déchetterie! Voici un tableau (fourni par le Sictoba) qui nous rappelle le coût pour la collectivité des erreurs de tri.



Et encore, quelques « cadeaux » hors des bacs, que nous avons dû prendre en charge.



Manifestement, personne n'a été intéressé! Ce bac était destiné à la déchetterie.



Ces bocaux pourraient faire le bonheur de quelqu'un ? Là, ils sont directement partis dans le bac du verre.

Horaires de la déchetterie



L'accès aux déchetteries nécessite d'être inscrit et de disposer d'un QR code à présenter à l'entrée.

Pour obtenir ce code si vous n'en disposez pas, rendezvous sur le site du Sictoba :

https://www.sictoba.fr/Controle-d-acces-inscrivez-vous.html

Déchetterie de Ruoms, route de Lagorce, ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45. Déchetterie verte, même endroit, ouverte les vendredis et samedis de 8h30 à 12h15 et les mardis et vendredis de 13h30 à 16h45.

Téléphone: 04.75.39.06.99

Mites de vêtements – 3 astuces pour les éloigner de vos armoires

D'après la brochure Esprit zéro déchet éditée par le Syndicat Centre de l'Hérault en avril 2024

Sachets antimites

Recyclez vos chaussettes orphelines en les remplissant de clous de girofle, de feuilles de menthe, de feuilles de laurier, de romarin ou de thym. Disposez ces sachets improvisés dans votre armoire. Non seulement ils repousseront les mites, mais ils parfumeront vos vêtements.

Huiles essentielles

Les mites sont sensibles à de nombreuses odeurs qu'elles détestent et qui les font fuir : lavande, eucalyptus, arbre à thé et menthe poivrée sont parmi les plus efficaces. Quelques gouttes de ces huiles essentielles sur des bouts de tissus placés dans vos armoires et tiroirs vous tiendront à l'abri des ravages des mites sur les vêtements.

Savons antimites

Quelques morceaux de savon de Marseille ou d'Alep dans vos tiroirs et le tour est joué. Les mites détestent l'odeur de ces savons. Renouvelez le savon lorsqu'il est bien sec. Pas question de le jeter, il est encore bon pour la toilette.

Non seulement ces quelques astuces sont efficaces, mais elles œuvrent à la préservation de la nature.

POINT LECTURE

La Croix des Assassins, d'Eric Giacometti et Jacques Ravenne (2008)

Beaucoup de polars gagnent en caractère par le choix d'une niche. Cela veut dire que l'auteur puise un grand nombre de traits plus ou moins réalistes pour renforcer la couleur locale. Ainsi les romans situés autour du commissaire Morse, et son successeur Lewis, se déroulent presque tous à Oxford, à l'université, les romans autour du commissaire Lynley sont placés dans l'*upper class* londonienne et les romans d'Arnaldur Indridason dans une Islande pas très chaleureuse.

L'environnement niche dans lequel se déroule le roman d'Eric Giacometti et Jacques Ravenne est celui de la francmaçonnerie, un ensemble bien caché de loges locales qui attirent des élites, des hommes politiques et des patrons d'entreprise multinationale qui ont fait des vœux de soutien et d'entre-aide.

Le roman oscille entre deux périodes historiques et deux pays différents : le siège sanglant de Saint-Jean-d'Acre en mai 1291 et de nos jours dans plusieurs localisations parisiennes. Il y a donc bon nombre de héros : ainsi Guy d'Aynac et Jacques de Molay à Saint-Jean-d'Acre, qui reçoivent l'ordre de transporter le cadavre du Grand Maitre des Templiers à la Citadelle de la ville assiégée. Lorsqu'en cours de route ils doivent se cacher, ils voient passer deux assassins de l'armée musulmane.

A Paris, nous suivons pendant quelque temps le grand patron d'une énorme entreprise qui, lors d'une fête, danse avec une collègue et lui demande : «Rassurez-vous, je veux seulement vous ... tuer. Je peux ? »

En continuant la lecture vous découvrirez comment ces deux épisodes se rapprochent.

La lecture de ce roman est facile. Il y a beaucoup de chapitres courts et, comme les rebondissements ne sont pas rares, l'attention du lecteur reste en éveil. Le tout fait ressembler ce polar captivant aux romans de Dan Brown.

Je vous souhaite une lecture agréable.

Carl Everste

La bibliothèque est désormais de nouveau ouverte tous les mardis de 16h à 18h.

Une subvention de 1 euro par habitant nous a été accordée. Elle va nous permettre de proposer des ouvrages plus récents qui, nous l'espérons, feront votre bonheur.

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Rénov'Habitat est un service d'accompagnement de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche offert aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux (chauffage, isolation, monte-escalier, travaux lourds pour logements très dégradés, etc.) . Des permanences se tiennent à Ruoms les mercredis de 10h à 13h, à Vallon Pont d'Arc les jeudis de 14h à 17h et à Vogüe les mardis de 9h à 12h.

Contact: 04 87 60 00 06 ou renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr

ETAT CIVIL

Ils se sont dit Oui :

Frédérique Lespina et Christophe Jacob, le 25 mai 2024 Sia Mottet et Etienne Stoldviser, le 6 juillet 2024

Ils nous ont quittés :

Francine Chapuis, née Giry, à l'âge de 89 ans Christiane Roux, née Bernard, à l'âge de 76 ans Ingrid Aimont, née Meldon, à l'âge de 60 ans René Arnaud, à l'âge de 80 ans

ET TOUJOURS, LES NUMEROS UTILES

Mairie de Chauzon

25 A place de la mairie 07120 Chauzon Téléphone 04 75 93 97 65 - 07 88 18 45 95 secretariat@chauzon.fr

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél: 04 75 37 61 13

http://www.cc-gorgesardeche.fr/

Site sur lequel vous trouverez également le dernier bulletin de l'Interco :

France Services

Permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h; mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h 16. rue des Abeilles CC Gorges de l'Ardèche 07150 Vallon Pont d'Arc Téléphone: 04 75 38 46 81

vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr

Maison de santé

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms

Téléphone: 04 75 39 60 35

https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres

Infirmières

Les infirmières ont toutes un numéro personnel. Contacter la maison de santé pour les obtenir.

Pharmacies

Pharmacie LAGERGE 2, rue Alphonse Daudet Téléphone: 04 75 39 60 17 https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/ Pharmacie TAULEIGNE 10, Place du Général de Gaulle

07120 RUOMS Téléphone: 04 75 39 62 39

Centre d'incendie et de secours

Composer le 18

Centre antipoison

Appeler au 04 72 11 69 11

Alcool assistance

Contact 06 19 78 69 31 - alcoolassist07@sfr.fr

Gendarmerie Nationale

18, avenue de la Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin)

Tél: 04 75 39 61 09

3 place de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Tél: 04 75 88 02 10

Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

Toutes les informations concernant la commune et régulièrement mises à jour sur le site chauzon.fr